

A propos de nos artilleurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos de nos artilleurs.

La marche d'artillerie que viennent d'effectuer au cœur de l'hiver et en pays montagneux les batteries vaudoises n° 3 et 4, fera relire avec intérêt l'émouvant récit du passage des Alpes par l'armée française, en 1800, sous le commandement du Premier Consul Bonaparte, dont le projet était de surprendre les Autrichiens en Italie :

Ayant quitté Paris le 6 mai, il se rendit à Genève et de Genève à Lausanne. Il reçut un accueil très empressé tout le long de sa route à travers le canton de Vaud, récemment délivré de la domination bernoise par les armes des Français. Le 13 mai, il passa en revue une partie de ses troupes, dans la plaine de Saint-Sulpice. Un officier du génie, interrogé par Bonaparte sur la possibilité de traverser le Saint-Bernard, dit qu'il regardait l'opération comme très difficile. « Difficile, soit, reprit le Premier Consul; mais est-elle possible? — Je le crois, répliqua l'officier, mais avec des efforts extraordinaires. — Eh bien, partons, » fut la seule réponse du Premier Consul.

L'entreprise était difficile en effet. Il s'agissait de faire passer 60,000 hommes, 60 pièces de canon et environ 300 voitures de munition, de l'autre côté des Alpes, sans route frayée, à travers des rochers, des glaciers, et à l'époque la plus redoutable de l'année, celle de la fonte des neiges. Il fallait porter le pain pour les hommes, et jusqu'au fourrage pour les chevaux. D'immenses approvisionnements avaient été faits par le lac Léman, à Villeneuve, où l'on avait attiré, à grand prix, tous les chars du pays, tous les mulets, tous les paysans.

On avait fait transporter, par ce moyen, de Villeneuve à Martigny et de Martigny jusqu'à Saint-Pierre, au pied du col, du pain, du biscuit, des fourrages, du vin, de l'eau-de-vie. On y avait conduit une suffisante quantité de bestiaux vivants. L'artillerie avec les caissons y avait été amenée.

Les troupes surmontèrent avec ardeur les difficultés du passage, et à l'hospice, une surprise ménagée par le Premier Consul ranima leur force et leur bonne humeur. Les religieux munis d'avance des provisions nécessaires, avaient préparé des tables et servirent à chaque soldat une ration de pain, de vin et de fromage. Mais le plus difficile était de transporter l'artillerie. Les affûts et les caissons avaient été démontés et placés sur des mulets. Restaient les pièces de canon elles-mêmes, surtout celles de douze et les obusiers. On imagina un moyen qui réussit : ce fut de partager par le milieu des troncs de sapins, de les creuser, d'envelopper avec deux de ces demi-troncs une pièce d'artillerie, et de la traîner ainsi enveloppée le long des ravins. Grâce à ces précautions, aucun choc ne pouvait l'endommager. Des mulets servirent à élever quelques pièces jusqu'au sommet du col. Mais la descente était plus difficile, on ne pouvait l'opérer qu'à force de bras, et en courant des dangers infinis, parce qu'il fallait retenir la pièce et l'empêcher en la retenant de rouler dans les

précipices. Les mulets manquant, on offrit aux paysans des environs jusqu'à mille francs par pièce de canon qu'ils consentiraient à traîner de St-Pierre à St-Remy. Il fallait cent hommes pour en mener une seule, un jour pour la monter, un jour pour la descendre. Quelques centaines de paysans se présentèrent, et transportèrent en effet quelques pièces de canon, mais n'ayant pas reçu la gratification qui avait été promise, ils disparurent tous, et les soldats durent traîner eux-mêmes leur artillerie. Pour les encourager on leur offrit de l'argent, mais ils le refusèrent, disant que c'était un devoir d'honneur pour une troupe de sauver ses canons, et ils les transportèrent à force de bras de l'autre côté de la montagne.

Enfin, Bonaparte se mit en marche pour traverser le col, le 20, avant le jour. Il gravit le St-Bernard monté sur un mulet, revêtu de cette redingote grise qu'il a toujours portée, conduit par un guide du pays, montrant dans les passages difficiles la distraction d'un esprit occupé ailleurs, entretenant les officiers répandus sur la route, et puis, par intervalles, interrogeant le guide qui l'accompagnait, se faisant conter sa vie, ses plaisirs, ses peines, comme un voyageur oisif qui n'a pas mieux à faire. Ce guide, qui était tout jeune, lui exposa naïvement les particularités de son obscure existence, et surtout le chagrin qu'il éprouvait de ne pouvoir, faute d'un peu d'aisance, épouser l'une des filles de cette vallée. Le Premier Consul, tantôt l'écoutant, tantôt questionnant les passants dont la montagne était remplie, parvint à l'hospice, où il fut reçu avec empressement. A peine descendu de sa monture, il écrivit un billet qu'il confia à son guide, en lui recommandant de le remettre exactement à l'administrateur de l'armée, resté de l'autre côté du St-Bernard. Le soir, le jeune homme, retourné à St-Pierre, apprit avec surprise quel puissant voyageur il avait conduit le matin, et sut que le général Bonaparte lui faisait donner un champ, une maison, les moyens de se marier enfin, et de réaliser tous les rêves de sa modeste ambition.

Le Premier Consul s'arrêta quelques instants à l'hospice, et fit un don magnifique pour le soulagement des pauvres et des voyageurs. Il descendit rapidement, suivant la coutume du pays, en se laissant glisser sur la neige, et arriva le soir même à Etroubles, d'où il conduisit son armée dans les plaines d'Italie. Là, il ajouta un nouvel éclat à sa renommée par la célèbre victoire de Marengo (14 juin 1800).

L'histoire d'après les journaux du temps.

Nous remarquons dans les journaux lausannois de 1816 la reproduction de plusieurs lettres de Ste-Hélène, reçues en Angleterre et donnant des nouvelles de l'arrivée de Napoléon dans cette île. Comme on peut le supposer, ces nouvelles étaient lues avec une averse curiosité.

Dès le lendemain de son débarquement à Jamestown, chef-lieu de Ste-Hélène, le célèbre prisonnier alla visiter sa future résidence de Longwood; mais comme celle-ci n'était pas

encore complètement aménagée pour le recevoir, il demanda l'autorisation de se fixer provisoirement dans une petite maison qu'il remarqua dans le prolongement de la vallée; car il lui répugnait de retourner à la ville, où il ne pouvait se soustraire aux regards indiscrets de la foule des curieux qui encombraient l'hôtel où il était descendu. Sa demande lui fut accordée, et il put, suivant son désir, s'installer dans cette petite habitation appelée les *Ronces*, propriété de M. Belcombe.

Voici donc ce que nous lisons à ce sujet dans nos journaux de janvier 1816 :

« STE-HELENE. — Le *Bombay*, vaisseau de la compagnie des Indes, a apporté en Angleterre des lettres de Ste-Hélène, usqu'au 17 novembre.

» Bonaparte était encore à cette époque dans une petite maison appelée les *Ronces*, à 3 lieues dans l'intérieur de l'île, où on lui a permis de résider; vu l'extrême aversion qu'il a témoignée contre le séjour de la ville. Plusieurs lettres rapportent qu'il a écrit aux ministres anglais dans les termes les plus forts, pour se plaindre de ce qu'on l'a relégué dans ce déplorable séjour.

» En effet, d'après la description qu'en fait le chirurgien du vaisseau le *Northumberland*, l'on ne peut rien voir de plus triste que l'aspect de l'île de Ste-Hélène. Ce n'est qu'un rocher volcanique, de couleur brune, qui paraît avoir été partagé en deux par quelque commotion violente. Un petit ruisseau coule dans la vallée, et, de temps en temps, on trouve sur ses bords du terrain en culture. Les habitants sont des naturels du pays, descendant des premiers Anglais qui s'y sont établis, des Indiens aux cheveux plats, des esclaves indiens, des lascars et des Chinois.

Les *Ronces* sont habitées par M. Belcombe, négociant anglais, et sa famille. Cette maison offre un intérieur agréable. Les filles de M. Belcombe sont jeunes et intéressantes, et il paraît que Bonaparte passe chez son hôte une partie de son temps.

Il reste, pendant la matinée, dans son appartement, occupé à écrire ou à considérer, depuis une croisée, les points de vue dont il est entouré. Quelquefois il se promène dans le jardin avec un air distrait et préoccupé. Le soir, la famille se réunit et on joue aux cartes. Aucun de ses officiers n'est auprès de lui. Les officiers anglais vont quelquefois lui faire visite; mais comme les chemins sont presque impraticables, ils ne peuvent s'y rendre souvent.

» La maison qu'on destine à Bonaparte n'est point encore terminée. Lorsque les batteries qui doivent la défendre seront achevées, ce séjour sera à l'abri de toute attaque qui pourrait être faite pour délivrer le prisonnier. Une évacuation n'est guère plus possible. Les mesures les plus sages ont été prises par le gouvernement pour la prévenir.

Dans nos journaux de février, nous trouvons ces autres renseignements :

« STE-HELENE. — Les dernières lettres de cette île sont de fin novembre dernier.

A cette époque, Bonaparte continuait à habi-